

## Origine du mot «julod»

Monsieur Le Gallo, lors de son exposé à Roscoff, en posant le problème de l'origine du mot *julod*, avait piqué ma curiosité, ce qui m'amena à faire quelques recherches dans les dictionnaires et textes bretons. La première constatation que je fis est que ce nom n'est pas attesté, semble-t-il, avant le XIX<sup>e</sup> siècle. La seconde est que le mot a le plus souvent le sens général de paysan riche.

Quelle est l'origine du mot *julod*? Ces quelques notes n'ont pas la prétention de répondre à cette question, mais de poser le problème en espérant que la curiosité des lecteurs permettra d'étoffer le dossier et de proposer une étymologie convaincante.

### 1. Les exemples du mot *julod* :

1876 :

*julot* pl. *juloted* s.m. paysan d'un clan riche; Morlaix, 1876 (*Echo du Morlaix* du 8 janvier), mot réputé à Saint-Renan, 1886, Château-neuf 1892, avec *julodenn*, s.f., femme de «julot», et Plougastel 1910. (Gaston Esnault, *Danvez Geriadur*, dans *Hor Yezh* n. 65, 1970, p. 323).

1879 :

Le Men, dans un article du *Bulletin de la Société archéol. du Finistère* (t. 7, 1879-1880 — séance du 26 juillet 1879 — p. 35-36), consacre un paragraphe à des «Notes ethnographiques» (p. 53-56), suivies d'une discussion (p. 56-57), consacré aux «julots». Voir p. 53 à Landivisiau (...) quelques aristocratiques *julots*, p. 54 cette curieuse aristocratie campagnarde, qui a ses mœurs à part, et dont l'origine est si peu connue. Le *julot* se considère comme supérieur aux [p. 55] autres paysans. Il forme une caste particulière, et n'admet pas à sa table ses domestiques. Des renseignements que j'ai recueillis en diverses paroisses, il semble résulter que dans le principe on donnait le nom de *julots* à des individus qui au lieu de s'occuper, au moins d'une manière exclusive, du travail de la terre, exerçaient une industrie dans la campagne. On sait que l'industrie de la toile et celle de la tannerie furent jadis très florissantes dans le territoire de Landivisiau et des paroisses voisines. On n'ignore pas non plus qu'elles ont enrichi un grand nombre de ceux qui les ont exercées. C'est donc uniquement aux descendants de ces industriels que devrait s'appliquer la qualification

de *julots*. Mais de même que dans les villes ceux qui n'ont pas de titres cherchent à en avoir, tous les paysans du haut Léon, qui ont acquis quelque fortune par la culture ou autrement, se donnent le titre de *julots* qu'ils considèrent comme une grande distinction. Dans un compte du XVI<sup>e</sup> siècle de l'église de Saint-Mathieu de Morlaix, j'ai relevé l'article suivant: «A un *jalot*, pour avoir soudé [imprimé sondé] la croix de cuivre, 10 solz. «Je pense que ce mot *jalot* a ici la signification de «marchand ambulant». A-t-il quelque rapport avec *julot*? L'usage qu'avaient les vrais *julots* de manger à part, habitude si contraire aux mœurs bretonnes, semblerait indiquer une origine urbaine. On pourrait même à la rigueur en induire qu'ils étaient originaires d'une province différente de la Bretagne, p. 56. Pour conclure, je croirais volontiers que les vrais *julots* étaient les anciens tanneurs et texiers du haut Léon (...).

*Note*: Le mot *jalot* est attesté en breton à partir du dictionnaire de Maunoir (1659, p. 23 b) où il est traduit par «chaudronnier». Voir Le Pelletier (ms. 1716, p. 715-716), «*Jalort*, et en Cornwaille *Jalot*, Chaudronnier artisan» (et «*Jalort* en Basse-Cornwaille et au voisinage en Léon, est aussi un vaisseau qui sert à mettre du sel et le tenir auprès du feu pour le conserver sec»), Grégoire de Rostrenen (1732, p. 158) «Chaudronnier (...) *jalod* p. *jaloded*», etc. Voir les notes d'Emile Ernault dans la *Revue celtique*, t. 15 p. 349, t. 16 p. 222, t. 27, p. 63, et dans les *Annales de Bretagne*, t. XIV p. 556. Ce mot n'est pas breton d'origine et doit être rapproché de l'argot *jâlo*, *jalot* qui désigne le chaudronnier. Ce mot n'a rien à voir avec le mot *julod*.

1886:

Voir 1876.

1890:

Un gros bonnet (...) *eur julod* (Saint-Thégonnec). Les gros bonnets d'une localité (...) *ar juloded*, (*Supplément lexico-grammatical au dict. pratique du colonel A. Troude*, par J. Moal, 1890, p. 145). Des richards (de gros bonnets) (...) *julod* m., pl. *ed* (à Saint-Thégonnec, etc., (*ibid.*, p. 448).

1892:

Voir 1876.

1895:

*Julod*, *julot*, sm. Paysan riche; pl. *juloded*; grec spoliateur (du Rusquec, *Nouveau dict. (...) du dialecte de Léon*, 1895, p. 154 b).

1905:

N'ho peuz bed [lire ket?] a vez, c'hui eur goaz, eur chulot, o zont [lire tont?] da lemel ho zam bara digant teir maouez (vous n'avez pas honte, vous un homme, un Chulod de venir enlever leur morceau de pain à trois femmes) (lettre de Marie-Hélène F., cité, avec traduction, par Yves Le Gallo, *Aux sources de l'antycléricalisme en Basse-Bretagne: un recteur sous la Troisième République*, dans le *Bull. de la Soc. archéol. du Finistère*, t. 99, 1972/2. Voir p. 834-836).

1907:

« (...) e teuas eur c'henwerzer bra da jom da vourc'h Ploumarg (... ) Kavet e veze bep seurt marc'hadourez en e di (...). War an ton bras ez ea an aotrou, ar pezh a rea m'oa gwelet gant an holl evel eur «Julod». (Klaoda [ar Prat] dans *Kroaz ar Vretoned*, 4 avril 1907, p. 3, col. 2) (le monsieur (un riche marchand) «allait sur le grand ton» ce qui faisait que tous le considéraient comme étant un «julod»).

1908:

Dans un chant intitulé «Tantaman rouz», l'auteur (P.P.) fait l'apologie de cette coiffure qui ne contient pas un seul fil de coton ou de soie: elle est faite de drap (mezer fetis) provenant de laine des moutons du pays. Il s'élève contre le port du *file* (filet) qui remplace le tantaman et montre les cheveux des femmes. Cependant:

Ar julodezed o-unan, n'o devoa ket a vez  
O lakaat waer o discouarn, koeffik ar furnez.

(*Feiz ha Breiz*, 1908, p. 88) (les «julotes» elles-mêmes n'avaient pas honte de mettre sur leurs oreilles la coiffette de la sagesse).

1910:

Voir 1876.

1911:

Antronoz e oa (à Bacqueville, près de Rouen) daou anterramant, anterramant eur julod hag anterramant eur paour (*Courrier du Finistère*, 4 nov. 1911, p. 1, col. 5 — selon une fiche ms. de J. Ollivier) (deux enterrements: l'enterrement d'un «julod» (comprendre probablement «richard») et l'enterrement d'un pauvre).

1922:

«En Léon, dans le clan *julot* ou *justinoc...*», F. Gourvil, à Morlaix, 1922 (dans l'*Illustration* du 7 novembre), d'après G. Esnault, *op. cit.*, p. 324.

1917:

*Julod m. richard, f. ez* (E. Ernault, *Gériadurig...* p. 246).

1927:

Dans une description du grand pardon de Tréguier (Pardon bras Landreger), on signale la procession de Langoat (près de la Roche-Derrien): Herve lere, Langoat eo bro ar juloted. Hag, en guirione, netra ne met gwelet ar bedo (pe ar regester), gant e wiskamant sulaouret ha, war e lerc'h, pôted frammet mat o tougen bannielou kaer pe gaeroc'h, e teuer prim da gompren penôs n'eman ket Langoadiz o chom en Kerfoulet (X..., dans *Breiz*, n. 3, 22 mai, 1927, p. 1, col. 2) (A ce que l'on dit, Langoat est le pays des «Julots». Et, en vérité rien qu'à voir le bedeau (...) les hommes bien bâtis (...) on en arrive vite à comprendre que les habitants de Langoat n'habitent pas à «Kerfoulet» (nom imaginaire: le village oppressé/écrasé).

1931:

richard (...) *julod f. ez* (Vallée, *Grand dict. fr.-br.*, p. 660), gros bonnets (...) *julod* Léon pl. ed (*ibid.*, p. 72), paysan riche (...) *julod* pl. ed Léon (*ibid.*, p. 542).

1943:

Abeozen (= J.F.M. Elies, né en 1896 près de Guimiliau, et qui passa ses années de jeunesse à Landivisiau) a écrit un roman qui raconte les amours d'un julod et d'une jeune fille, amours qui furent brisées par la famille julod (*Hervelina Geraouell*, Skridoù Breizh, Brest, 1943). Le mot *julod* y apparaît plusieurs fois. Par exemple: p. 17 mab eur julod eus Sant Tegoneg; p. 45 Santout a rae gwelloc'h penaos tud e vro, ar Juloded pe Justinien, o doa eun doare d'ezo o-unan da gompren kened ar vuhez (relevons *Justinien* pluriel de *Justinog*, donné comme synonyme de *Juloded*); p. 46 Eun den a urz, evel eur julod a ouenn rik; p. 47 ar rummad tiegeziou koz a juloded ne zimezent ket, kouls laret, o bugale er-maez eus ar meuriad. (...) Ar re ziweza oant bet da zitezet ar gwiskamant justinok. (sur le fait que les julots ne mariaient pratiquement pas leurs enfants en dehors de leur clan et qu'ils furent les derniers à quitter le vêtement «justinok») p. 48 ar juloded; p. 70 juloded Bro Landi chomet feal d'o gwiskamant justinok; p. 120 Eun noter hag eus bro ar Juloded! Tud gwall lorc'hus (...) (Un notaire et du pays des Julots! Des gens bien orgueilleux).

1953:

*Julod, Julot* (m.): Mode masculine du haut Léon. Collect.: surnom donné aux habitants de ce pays, *Julodez* (f.): Nom donné aux femmes

portant cette coiffe (R.-Y. Creston, *Les costumes des populations bretonnes*, I, 1953, p. 64). « Ces habits dits « à la française » du groupe Julod de Saint-Thégonnec et Landivisiau » (*idib.*, II, 1959, p. 9) « On a donné à cette mode le nom de *julod* mais le véritable nom est *justinok*, porteurs de justaucorps. *Julod* n'est pas, à proprement parler une mode : c'est le nom de l'aristocratie paysanne de la classe terrienne aisée du Haut-Léon et plus particulièrement des éleveurs de chevaux de Saint-Thégonnec et de Landivisiau. Est-ce à dire que tous les habitants de cette région étaient des *Julod* au siècle dernier ? Nous ne le pensons pas. Seuls les riches éleveurs pouvaient se permettre d'arborer leur prestigieux costume et les simples paysans ont dû, longtemps encore, se contenter de leur *chupenn* de droguet dont la coupe était sans doute la même que celle des beaux costumes des paysans aisés » (*ibid.*, p. 42).

1963 :

*julod* m. -ed riche paysan (ha neket hepken « richard ») (F. Kervella, *Evezhiadennoù war c'heriadur Roparz Hémon*, dans *Skol*, n. 22-23, 1963, p. 120 remarque sur la définition imprécise du dict. br.-fr. de R. Hémon : *julod* m. -ed richard (éd. 1948, p. 259, etc.).

1970 :

*julod* m. -ed richard, personnage riche et important (R. Hémon, *Nouv. dict. br.-fr.* p. 407).

1970 :

G. Esnault, voir 1876.

## 2. Etymologie du mot *julod*

Les mots bretons commençant par *j-* sont généralement des emprunts. Tous les exemples donnés ci-dessus montrent un *j-* (et une fois un *ch-*, ce qui s'explique par la possibilité d'échange entre *ch-* et *j-* : « jupe » = *chupenn*, etc.).

### A. Dérivé de « Jules » ?

E. Ernault (1927) en plaçant *julod* à la fin du paragraphe où figurent *Jul* Jules, *Julian* Julien, *Julien* ou *Julit* Julienne, *julian* julienne, poisson, semble admettre que *Julod* est un dérivé de Jules (comme l'est l'argot français *Julot*).

G. Esnault (*Hor Yezh*, 1970), rapproche *julod* de « *Julien*, paysan andimanché, Le Mans, 1859 ; — faire le jules, « poser » en grande tenue, Ecole Navale, Brest, 1899. Voir également son *Dict. des argots*,

Larousse, 1965, p. 376: *Jules* (...) 3<sup>o</sup> Uniforme de sortie: *Capèle ton jules!* (Ecole Navale, v. 1950). Etym. De *Julien*, jeune paysan endimanché (Le Mans, 1859). Dér.: *julot*, n.m., amant, et homme énergique (sout. et filles, 1910).

B. Dérivé de *julle* «sorte de drap»?

En cherchant dans différents dictionnaires, j'ai découvert qu'il existait un mot *julle* signalé dans le *Dict. de la langue fr. du 16<sup>e</sup> siècle*, t. 4, Paris, Didier, 1946, p. 735 b:)

*Julle* sorte de drap. — 1570. Pour faire des cuirs blancs avec le poil, pour faire des julle en toute leur force, seront passez en alun après qu'ilz seront bien nettoyez. *Stat. des tanneurs de Bordeaux*, 414 (Gay, *Gloss. archéol.*).

*Jullerie*, dérivé de *julle*? — Grosseries et julleries. 1599. Lille (G.) — *Julleries*, mercheries, 1600. Lille (G.).

*Jullier*, dérivé de *julle*? — Les grossiers et julliers, vendent draps d'or et d'argent, velours, satins, damas et autres draps de soye. 1600. Lille (G.).

Monsieur le Gallo me communiqua peu après les photocopies de deux articles de Charles Chassé (*Télégramme*, août 1959), qui, d'après le mot *julle* relevé dans les lexiques de Godefroy et de Huguet, proposait également de voir dans *julod* «un terme péjoratif s'étant appliqué aux personnes enrichies dans le commerce des draps de luxe, soit directement, soit indirectement». (Ch. Chassé mentionne également «que divers membres du clergé léonard attribuaient une origine flamande au mot *julot*, hypothèse qui mériterait d'être étudiée).

A-t-on donné le nom de *julod* au marchand de «julle» comme le propose Chassé? N'est-il pas plus vraisemblable que ce surnom ait été appliqué aux gens vêtus de «julle»? Beaucoup de surnoms dérivent de l'habillement, et celui des *julots* devait être de qualité supérieure.

Conclusion: *Julod* est-il un dérivé du prénom *Jules* ou de «julle», drap de luxe? La question reste posée. Le mot *julle* attesté à Bordeaux (1570) et à Lille (1599-1600) ne semble pas attesté plus tard. Son étymologie n'est pas donnée. Ce terme n'est pas connu en breton, à ce que je sache. Cependant, ce ne serait pas le seul mot qui ait franchi des siècles sans être noté. Il faut de plus relever que les surnoms, termes souvent très localisés, sont généralement écartés par les lexicographes. Signalons également que le mot *julod* n'est pas le seul utilisé en breton pour désigner des paysans riches (*kouilh*, *pitaod*, etc.). Le dossier reste donc ouvert.

Gwennole LE MENN, C.N.R.S.